

REPUBLIQUE
FRANCAISE

Registre des délibérations

DEPARTEMENT DE
L'ARDECHE

DÉCISION MUNICIPALE
N°2024-78

ARRONDISSEMENT
DE PRIVAS

Objet : Attribution du marché public de travaux pour la réalisation d'une dalle béton et des VRD en vu de l'installation d'un bloc sanitaire automatique

Le Maire de La Voulte-sur-Rhône,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122-22,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 26 mai 2020 et la délibération du conseil municipal en date du 15 février 2022 portant délégation du conseil municipal au Maire,

Vu le Code de la Commande Publique, en vigueur depuis le 1^{er} avril 2019,

Suite à une consultation restreinte et après une demande complémentaire auprès de deux entreprises afin d'ajuster au mieux les besoins, il ressort que seule l'entreprise suivante a répondu dans le délai imparti :

Candidat	Montant HT	Montant TTC
Entreprise Ardéchoise TP	6 879.24 €	8 255.09 €

DECIDE

- **DE SIGNER** l'offre de l'entreprise Ardéchoise Travaux Publics pour un montant toutes taxes comprises de 8 255.09 € ;
- **DE DIRE** que les crédits sont inscrits au budget d'investissement 2024.

À la Voulte sur Rhône, le 27/08/2024

Monsieur Le Maire,
Bernard BROTTES

Commune de La Voulte-sur-Rhône
9 rue Rampon - 07800 La Voulte-sur-Rhône
04.75.62.40.44